

Diplôme Universitaire

DROIT DE LA RESPONSABILITE MEDICALE

Programme des enseignements

Année universitaire 2026-2027

Volume
horaire annuel
106 heures

UE 1 : Les droits des patients 13 heures

Les droits universels dans le soin (accès, liberté, sécurité, dignité)
La personne de confiance
Le droit de ne pas souffrir
Le droit au secret
L'accès au dossier médical
Droits de la fin de vie
Droit à l'information
Recueil du consentement

UE 2 : La responsabilité pénale 9 heures

Principes de droit pénal
Principe de procédure pénale
Responsabilité pénale des personnes morales (établissements de santé) et des personnes physiques (médecins, infirmiers, etc ...)
La responsabilité pénale au sein de l'équipe de soin
Violation du secret médical
Exercice illégal de la médecine / Faux certificats médicaux
Euthanasie et fin de vie
Homicide et blessures involontaires / Omission de porter secours

UE 3 : La responsabilité civile 17 heures

Le contrat médical et la responsabilité contractuelle
La responsabilité délictuelle
Les obligations du professionnel de santé (moyen, résultat, sécurité de résultat)
Faute technique et faute d'humanisme
La responsabilité du fait d'autrui (médecin salarié, commettant, préposé, équipe médicale)
La responsabilité civile et le risque médical
Responsabilité du fait des produits de santé défectueux

UE 4 : La responsabilité hospitalière
17 heures

Le service public hospitalier et son juge
La faute personnelle / La faute de service
La responsabilité sans faute
La responsabilité pour faute lourde (faute « caractérisée » et défaut d'hygiène et d'asepsie)
Faute médicale
Faute dans l'organisation et le fonctionnement du service
Articulation avec la solidarité nationale
Responsabilité du fait des SAMU et des SMUR

UE 5 : La responsabilité ordinale et disciplinaire
9 heures

L'ordre
La juridiction ordinale
La déontologie
La procédure disciplinaire
La sanction

UE 6 : Les procédures amiables
5 heures

Les assureurs
La Commission de conciliation et d'indemnisation

UE 7 : La solidarité nationale
5 heures

Les fonds d'indemnisation
Les mécanismes d'indemnisation par la solidarité nationale
Les conditions d'indemnisation par la solidarité nationale
Le contentieux de la solidarité

UE 8 : Les contentieux spéciaux : Fin de vie et hospitalisation sous contrainte
5 heures

Fin de vie – Contentieux LAT
Hospitalisation sans consentement

UE 9 : La réparation du préjudice corporel
21 heures

La victime, les proches, les ayants droits
L'expertise
Le recours des tiers payeurs
La nomenclature Dintilhac
La réparation fractionnée du préjudice Les fonds d'indemnisation (ONIAM)
Les référentiels d'indemnisation (juridictions, Gazette du palais, assureurs)

UE 10 : La responsabilité vue de la direction de la qualité d'un établissement de santé
5 heures

La direction de la qualité
La gestion des litiges en interne
La gestion des litiges en contentieux

Responsable pédagogique

Caroline LANTERO

Professeure de droit public à l'Ecole de Droit - UCA

Caroline.LANTERO@uca.fr

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr

04 73 17 76 64

N° SIRET

130 028 061 00260

N° Déclaration activité

84630531763